

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 6

Artikel: De Pépinet à Ouchy
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

De Pépinet à Ouchy.

Si, quittant la chaussée de Pépinet, vous avez le courage de franchir l'espace qui vous sépare du pneumatique, en affrontant une couche de boue de 5 à 8 pouces d'épaisseur, et parsemée d'abondantes mares d'eau, vous ne tarderez pas à être dédommagés des désagréments que vous aurez éprouvés durant le trajet.

Vous aurez soin, sans doute, de vous procurer, à l'avance, un permis de circulation, délivré par le directeur de l'entreprise, condition essentielle pour visiter les travaux remarquables qui se rattachent à cette ligne encore unique en son genre.

Après avoir escaladé quelques échafaudages et descendu l'escalier en bois qui conduit à la chambre souterraine où se développe la force motrice produite par la pression des eaux de Brêt, vous embrasserez d'un coup d'œil l'ensemble d'un mécanisme dont la puissance et l'agencement frappent tout d'abord d'étonnement.

Au pied de l'escalier sont deux ouvriers mécaniciens, deux Allemands, fort amiables du reste, qui ne donnent guère d'explications, mais qui prennent toutes les précautions pour éviter que le curieux ne s'aventure trop près des machines. Ces deux hommes sont là presque immobiles, attendant les signaux qui doivent faire monter le train. Le signal donné, ces immenses engins s'ébranlent, les engrenages crient, l'eau chassée avec une force prodigieuse siffle et gémit entre les palettes de la turbine; le grand tambour sur lequel le câble s'enroule, et qui a plus de 60 pieds de circonférence, se met en mouvement. Un roulement sourd se fait entendre, et bientôt rassasié de cette singulière musique, dans ce souterrain sombre et humide, on a hâte de remonter au grand air pour suivre le parcours de la ligne.

Le tunnel, vu dès son entrée, produit un effet grandiose; ses nombreux anneaux qui se succèdent sur une pente rapide, donnent à ce bel ouvrage l'aspect d'une longue nef à l'extrémité de laquelle on voit circuler des enfants de chœur. Ceux-ci ne sont autres que les voyageurs et les employés de la gare de la Suisse Occidentale qui apparaissent à l'ouverture inférieure, et semblent se mouvoir, s'agiter comme des pygmées effrayés à l'approche de quelque ennemi. L'effet est exactement semblable à

celui qu'on éprouve en regardant par le gros bout d'une longue-vue. Si de ce dernier point on se retourne vers la ville, le même spectacle se présente sur le Grand-Pont, où les nombreux piétons ont l'air de petits soldats de plomb sur la table d'un de nos colonels.

Après avoir franchi le tunnel pratiqué sous la gare de l'Ouest, une agréable surprise s'offre à l'œil du visiteur. Le tableau change brusquement et frappe d'autant plus qu'on vient de faire un trajet dans un milieu sombre et froid. Le lac apparaît, les villas parsemées au-dessous de Lausanne, les vignes, les vergers sourient au soleil, et l'on suit avec gaieté la ligne rigoureusement droite, au bas de laquelle on aperçoit Ouchy.

Ce petit réseau est charmant, coquettement entretenu, bordé de jolis talus et coupé de distance en distance par de gracieux ouvrages en maçonnerie, destinés à conserver les passages à niveau, qui font communiquer entr'elles les diverses parties de la banlieue.

Un des trains est au sommet de la rampe, l'autre est en bas; quand le premier descend, le second monte, et vice-versa. — Nous sommes au milieu de la distance qui sépare Ouchy de Lausanne; à peine aperçoit-on le train qui monte lentement pour laisser descendre celui qui est destiné à enlever les terres accumulées le long du premier tunnel. Aucun bruit ne se fait entendre, sauf l'espèce de crépitement produit par le câble enduit de bitume, qui glisse sur les nombreux galets disposés au centre de la voie.

Cependant le train s'approche; les wagons sont à la fois coquets et confortables; leur vernis est encore glacé, poli, tout brillant de jeunesse; et si l'on jette un regard dans l'intérieur, on éprouve un vif désir de les étrenner et de s'asseoir sur leurs banquettes disposées en S, pour le plus grand bien des promeneurs.

Tous les ponts qui traversent la voie sont bordés d'un cordon de curieux. Les premières maisons d'Ouchy apparaissent avec leur propriétaire sur le seuil, qui fume orgueilleusement sa pipe de terre et a l'air de vous dire: « Cet immeuble, qui m'appartient, vaut maintenant vingt mille francs de plus; je suis tête de ligne! »

Ceci nous rappelle l'histoire de cette bonne vieille femme d'Ouchy, qui, fort désireuse de voir expro-

prier son jardin pour l'établissement du pneumatique, et en retirer une somme rondelette, s'approche un jour de M. Thiers, alors en séjour à Beau-Rivage, et lui dit :

— Dites-voir, Monsieur Thiers, vous qui avez été syndic de Paris et qui savez tout, croyez-vous que ce pneumatique se fasse ?

— Hélas, ma bonne femme, répond l'ancien président de la République, il s'agit ici d'une affaire toute locale à laquelle je suis complètement étranger ; je regrette de ne pouvoir répondre à la question que vous me posez.

— Ah ! voilà, ... mais je crois que ce sont des gens qui peuvent payer, y m'en ont l'air...

— Bonjour, madame, fit le diplomate en tournant sur ses petits talons.

Quoi qu'il en soit, Ouchy, qui a déjà un port, un grand hôtel, une horloge et un billard, aura bientôt sa gare et verra doubler le chiffre de ses voyageurs. Quatre-vingts petits bateaux sont en construction, pour être livrés à l'ouverture de la ligne Lausanne-Ouchy (pardon, j'ai voulu dire Ouchy-Lausanne), ouverture qui doit avoir lieu dans le courant d'avril.

Nous craignons que la question du Palais de justice fédéral, déjà si agitée et si indécise, ne subisse encore un regrettable incident. Il est fort probable que la population d'Ouchy, grisée par ses nouveaux succès et la perspective d'un avenir des plus prospères, ne soulève un incident tendant à examiner s'il n'y aurait pas lieu à suivre le mouvement de la ville qui se porte évidemment vers ces bords, et à construire le palais sur le quai ou même sur pilotis. C'est ce que l'avenir nous apprendra. L. M.

On rudo pétro.

Tot parâi l'ai a dâi dzeins que pâovon rudo medzi. Ne sé pas dein lo mondo iô reduison tot, â mein que ne séyon coumeint lè vatsés, que n'ausson on pétro à dou carnotsets, que l'agaffon tant què que y'ein aussé ion dè pliein, et que ruminon après.

On lulu dè pè lo Dzessenâi, qu'étâi pè châtôtrè, avâi étâ einvitâ à n'on repé dè noce iô on avâi tot â remolhie-mor, et iô on arâi de qu'on fasâi âo piféré po bâfrâ. D'a premi, nion ne desâi rein, on oïessâi què coussi et avalâ et lè coutés et lè forstettés fasont on brelan dè metsance. Après avâi prâo pifrá, l'appétit calâvè tsau pou et lè dzeins coumeinciron â menâ lo mor. Lo Tutche ne desâi adè rein, mâ l'einfornâvè adè ; ye sè peinsâve : « pas se fou dè tant djâzâ ora, ti lè iadzo que 'na tchîvra belè, le pai onna mooce, » et lo gaillâ tros-sâvè adè.

— Eh ! bien, Hantz ! qu'on lâi fâ, que dites-vous de bon ?

— Eh pïen che bense ine chôsse il est pas tant chiste.

— Et quoi ?

— On tit : l'âpetit il fient en manchant ; eh pïen, che sais pas : foila ine hère bâssé que che manche et l'âpetit il est pas encore fênu.

Onna couïenarda.

Vaitsé z'ein iena que l'est tot lo contréro dè clïia à la Janette à Bondon. Stu coup, la fenna étâi n'agné, tandique l'hommo étâi 'na tsaravouta.

Don stu coo étâi on ronnrâre qu'étâi adè grindzo et ti lè quatre âo cinq dzo, cein ne ratavè pas, passâvè sa colère ein bailleint 'na distribuchon â sa fenna, que n'ein poivè pas dâo mé. Se l'avâi étâ âo cabaret et qu'on lâi aussé de oquiè po lo contrariyi, revegnâi â l'hotô, et crac : onna débordenâie â la fenna ! et c'étâi adè dinsé, po rein dâo tot, on gros mot et on pétâ âo bet.

On dzo la fiaise tant qu'à l'étâidrè su lè carrons, que la pourra fenna fe dâi sicliâières, dâo tant que cein lâi fasâi mau, que lè vesenès qu'oïron cé dètertint sè desiron : Vâo fini pè la tiâ ; allein vâi vâirè !... Le vont... Lo crouïo bougro, quand l'avâi fini sè pouetès manâirès, s'ein allâvè dé perquie, et quand clïiâo coumâirès arreviron, la Diustine (que l'étâi don lo nom dè clïia pourra fenna) sè panâ vito lè ge avoué son fâordâi po ne pas qu'on vayé que l'avâi pliorâ. Adon clïiâo pernettès lâi firon :

— Te n'hommo a étâ rudo crouïo, pourra Diustine ; cein fâ maubin de cein oûrè quand tè rolhiè ; cein ne pâo pas restâ dinsé ; n'as-tou pas bin dâo mau ?

— Oh vouaïquie ! dese la pourra dzein, ein fâseint état dè rirè on petit pou, on est accoutemâ â clïiâo couïenardès !

Un miracle pour rire.

Le nommé Jean Loo, demeurant à Sarrancolin (Hautes-Pyrénées), ayant été condamné par le tribunal correctionnel de Bagnères à six mois d'emprisonnement pour vol, résolut de faire casser par Dieu le jugement rendu contre lui par les hommes, et, dans le but de se réhabiliter aux yeux de ses concitoyens, imagina le miracle suivant, qui vaut bien ceux qu'on a fabriqués dans ces derniers temps :

Il s'introduisit une nuit dans l'église du village, disposa les chaises en carré au milieu du chœur, dressa sur ces sièges des planches en forme de socle, les couvrit d'ornements sacerdotaux et hissa au sommet une couronne de la Vierge. Il entourâ cet étrange monument de grands chandeliers d'autel et alluma les cierges ; puis il monta au clocher, attachâ ensemble les cordes de toutes les cloches, les rejeta en dehors pour les reprendre en sortant de l'église, et, se perchâ sur un arbre voisin, il se mit â sonner de toutes ses forces.

Les habitants les plus proches se réveillèrent en sursaut et courent vers l'église ; les suppositions les plus effrayantes s'emparent des imaginations ; il y â évidemment quelque chose de surnaturel dans le phénomène qu'ils ont sous les yeux. La nuit se passe en conjectures, en épouvantes, en résolutions courageuses aussitôt abandonnées. Enfin, le jour commence â poindre. Encouragé par sa clarté douteuse, le sonneur, flanqué de deux gardes forestiers armés jusqu'aux dents, se décide â ouvrir la porte de l'église.